



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question écrite n° 64312

Texte de la question

M. Philippe Morenvillier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement et la mise en place des technologies numériques au sein de l'université. Si la plupart des grandes écoles sont déjà familiarisées aux nouveaux supports pédagogiques informatiques, avec notamment la banalisation des retransmissions des cours magistraux sur Internet, des efforts restent à fournir dans les universités. À bon escient, 16 millions d'euros doivent être consacrés au développement des équipements numériques dans celles-ci, au bénéfice de la qualité de l'enseignement due aux étudiants. Il lui demande de préciser la manière dont seront répartis et utilisés ces financements à destination du monde universitaire.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Morenvillier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64312

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11066

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)